



## **SOCIÉTÉ POUR LE REBOISEMENT D'HAÏTI**

### **Organisme fondé en 1987**

---

#### Projet d'alternatives énergétiques et de reboisement d'Haïti Concept Paper

#### Contexte

En Haïti, la dégradation de l'environnement physique est de plus en plus préoccupante. Les drames de Fonds Verrettes et de Mapou en 2004 et particulièrement celui des Gonaïves en 2008 qui a occasionné des centaines de morts et beaucoup de pertes matérielles et agricoles sont symptomatiques de la gravité de la situation. Des facteurs naturels et anthropiques concourent à la dégradation de l'environnement de ce pays. Sur le plan naturel, Haïti est un pays essentiellement montagneux, 80% de son territoire sont situés sur des pentes supérieures à 20%. Deuxièmement, pays tropical, Haïti est soumis à des pluies torrentielles souvent d'intensités supérieures à 100 mm/heure. Ce pays réunit donc toutes les conditions objectives pour l'érosion de ses sols. Combinés à ces facteurs naturels, des facteurs anthropiques contribuent largement à aggraver la situation. En effet, le rythme de croissance de la population haïtienne est nettement plus rapide que celui de la productivité agricole. Selon l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), la croissance annuelle de la population est estimée à près de 3% tandis que la productivité agricole oscille autour de 2%. Il en résulte la mise sous cultures agricoles de superficies de plus en plus importantes, sur des terrains pentus et souvent sans techniques antiérosives appropriées. En outre, l'utilisation excessive de ligneux pour satisfaire les besoins énergétiques de la population constitue un facteur excessivement aggravant pour l'environnement physique haïtien. En effet, le bois et le charbon de bois interviennent à environ 70% dans la satisfaction des besoins énergétiques du pays.

Ces facteurs naturels et humains conjugués entraînent l'érosion excessive des sols à chaque pluie, la disparition d'espèces endémiques de ce pays, la diminution de plus en plus drastique de la couverture forestière estimée aujourd'hui à moins de 2% du territoire national, l'apparition de la roche mère sur la plupart des montagnes d'Haïti, la

destruction des infrastructures urbaines et agricoles (routes, ponts, systèmes d'adduction d'eau potable, systèmes d'irrigation, etc.). Sans une intervention massive et vigoureuse pour la stopper, la dégradation actuelle de l'environnement risque d'hypothéquer considérablement et même de compromettre tout projet de développement durable d'Haïti. C'est pour limiter cette catastrophe annoncée que la Société pour le Reboisement d'Haïti (SRH) s'engage à mettre en œuvre ce vaste projet d'alternatives énergétiques et de reboisement d'Haïti.

### Objectifs généraux du projet

Face à ce constat et vu l'urgente nécessité d'agir au plus vite avant qu'il ne soit pas trop tard, en tenant compte du changement climatique dont les effets négatifs se font déjà ressentir en Haïti et qui risquent d'être excessivement graves pour ce pays (en autres, ci-joint: Les algues jaunes ou Sargasses, la MANNE haïtienne de Jean Erich René, Ingénieur-Agronome.) ; la Société pour le Reboisement d'Haïti (SRH) est prête à mettre en œuvre ce projet avec deux objectifs généraux.

- Entreprendre une campagne massive de reboisement intégré à l'agriculture avec des espèces de grandes valeurs économiques.
- Contribuer à la mise à la disposition de l'ensemble de la population haïtienne des énergies alternatives viables afin de réduire de manière sensible l'utilisation du bois et du charbon de bois comme source d'énergie.

### Objectifs spécifiques du projet

Six objectifs spécifiques sont attribués à ce projet :

- Augmenter de 5% la surface boisée du pays par la plantation 140 millions d'arbres, soit une moyenne de 28 millions par an pendant les 5 premières années du projet
- Rendre accessible au cours des 5 prochaines années des énergies alternatives en particulier des réchauds au Gaz Propane Liquéfié (GPL), à énergie solaire, des réchauds améliorés, etc... ainsi que les autres accessoires nécessaires à 700,000 ménages. A raison de 6 personnes, ceci qui équivaut à 4,200,000 personnes soit un peu moins de la moitié de la population haïtienne.
- Encourager la mise en application de mesures incitatives pour porter les boulangeries, les blanchisseries et les distilleries à ne plus utiliser le bois comme combustible.

- Encourager et supporter par des mesures incitatives l'utilisation des matériaux autres que le bois pour construire des échafaudages et des étais durant la construction de maisons ou autres...
- Entreprendre les dispositions nécessaires pour orienter les personnes qui coupaient les arbres pour faire du charbon de bois et du bois comme combustibles vers d'autres activités: agriculture, reboisement, tourisme et autres...
- Entreprendre une campagne nationale de sensibilisation sur les conséquences du déboisement, sur l'urgente nécessité pour le pays de passer à d'autres sources d'énergie comme combustibles. A cette fin, des affiches seront posées, des dépliants distribués, des sessions de sensibilisation seront organisées. Des spots publicitaires et des programmes éducatifs seront réalisés et diffusés à travers les différentes stations de radio et de télévision du pays. De même, au niveau des écoles, du matériel didactique sera distribué et des séances de formation organisées.

### Stratégie et zones prioritaires

En vue d'avoir le plus grand impact possible, le programme de substitution des énergies alternatives se concentrera dans les grandes agglomérations où la consommation de bois et de charbon de bois sont les plus importantes. Par la suite, il s'étendra progressivement à l'échelle du territoire national.

Pour ce qui est des activités de reboisement, la priorité sera accordée aux zones de montagne non encore totalement dégradées, ayant encore de fortes potentialités et constituant les bassins versants des principaux cours d'eau du pays. Cette stratégie vise à augmenter les chances de succès du programme, à rentabiliser les investissements et à diminuer autant que possible les effets néfastes du déboisement et des changements climatiques sur la population haïtienne. Comme pour le programme de substitution des énergies alternatives, le programme de reboisement s'étendra progressivement à l'échelle nationale.

### Coûts du projet

Le cout total du projet est estimé à Cent Quarante-Huit Millions Six Cent Seize Mille Six Cents dollars américains (148,616,600 USD). De ce montant, Quatre Vingt Millions Cinq Cent Quinze Mille Six Cents (80,515,600 USD) seront consacrés aux activités de reboisement tandis que les Soixante-Huit Millions Cent Un Mille dollars américains (68,101,000 USD) seront utilisés pour la substitution au bois et au charbon de bois. Ce montant couvre toutes les dépenses relatives à la mise en œuvre tant des activités de reboisement que pour les énergies alternatives

## Rentabilité du projet

L'objectif poursuivi serait d'arriver à augmenter d'environ 5% la surface boisée du pays au terme des cinq premières années du projet. L'atteinte d'un tel objectif nécessite la mise en terre de 140 millions d'arbres, soit une moyenne de 28 millions par an pendant la durée de cette première phase, ce qui permettra de compenser partiellement les 30 millions d'arbres abattus annuellement. Pour ce qui est des espèces ainsi que du nombre de plantules à placer sur chaque parcelle, la décision finale sera arrêtée en concertation avec les bénéficiaires directs, en fonction des superficies dont ils disposent et aussi en fonction des exigences écologiques et agricoles des zones d'implantation. Toutefois, dans le but de rajeunir les plantations vieillissantes, des principales denrées d'exportation d'Haïti, une attention particulière sera accordée aux manguiers, citrus, avocatiers, caféiers, cacaoyers, ainsi qu'aux arbres de couverture et de bois d'œuvre: chêne, acajou...

En outre, pour accélérer la rentabilité des investissements qui seront consentis, des travaux de greffage seront effectués sur les manguiers, les citrus et les avocatiers. En effet, en partant de l'hypothèse que sur les 140 millions d'arbres, seulement 10% sont des francisques greffés, soit 14 millions d'arbres, ces derniers seront en mesure de produire au moins 100 mangues chacun soit un total de 1.400.000.000 (1.4 milliard) de mangues. En tenant compte de la consommation locale, des pertes et des défauts, si seulement 50% de ces mangues sont vendues sur le marché international à un prix moyen minimum de 0,30 USD l'unité, elles permettront de générer à elles seules des rentrées de l'ordre de 210 millions d'USD annuellement. En y ajoutant celles des autres espèces, tels les caféiers, les cacaoyers, les citrus, les avocatiers, on voit bien que le projet sera très rapidement rentabilisé. En outre, ce projet représente une formidable opportunité, tant en ce qui a trait aux rentrées de devises en Haïti que pour l'augmentation du PIB et de la balance commerciale du pays, et aussi de l'amélioration du bien-être de la population paysanne qui commencera à agir autrement. Par ailleurs, sa mise en œuvre constitue un préalable à tout véritable projet de développement durable d'Haïti. En effet, suivant diverses études, environ 30.000.000 de tonnes de sols arables sont emportées chaque année en Haïti à cause de l'érosion. Cela représente une épaisseur de 10 cm d'une superficie comprise entre 6.000 et 15.000 hectares. Le départ de la couche arable entraîne ipso facto l'exportation des nutriments et, de ce fait une diminution significative de la fertilité des sols avec l'apparition de la roche mère sur une très grande partie du territoire national.

Quand on sait que suivant les types de roches constituant la roche-mère il faut 100 à 300 ans pour la formation d'un centimètre de sol et que pour produire des espèces comme le maïs, le petit mil, le riz, le haricot, il faut une couche d'environ 30 cm de terre. Dans ces conditions il faudrait 3000 à 9000 ans pour constituer cette couche de 30 centimètres de sol pour pouvoir produire ces types de cultures. On mesure alors la

gravité de la situation et l'urgente nécessité pour agir très vite pour arrêter le processus de la déperdition des sols d'Haïti avant qu'il ne soit complètement irréversible. Au-delà de la seule rentabilité financière, il s'agit fondamentalement de la survie d'une nation qui est en cause.

#### Recherche des partenaires:

Entreprendre les démarches nécessaires pour intéresser les potentiels partenaires locaux et internationaux à participer à ce projet d'alternatives énergétiques et de reboisement d'Haïti.

#### Trois références importantes:

1.- Programme National de Réhabilitation de l'Environnement: Novembre 2006:

En novembre 2006, un document très important a été publié en Haïti et intitulé: «Programme National de Réhabilitation de l'Environnement.» Malheureusement, ce document est oublié et classé! Pour réactiver ce document, en guise de sensibilisation, la SRH (Société pour le Reboisement d'Haïti) a puisé, entre autres, dans le Programme National pour rédiger ce concept paper.

2. – La terre sans arbres, la destruction des sols à l'échelle mondiale, Erik P. Eckholm, 1977  
Éditions Robert Laffont, Paris.

3.- L'érosion problème national, Anthony Lespès, décembre 1945, publié dans la revue agricole d'Haïti, volume 1 numéro 2 pages 89 à 90.

Port-au-Prince, Haïti 16 septembre 2015.

Pour la Société pour le Reboisement d'Haïti(SRH), visiter sites ci-dessous.

Gérard Tassy, Ingénieur.  
Président, SRH-Canada.  
[www.websrh.org](http://www.websrh.org)  
[www.srh-haiti.org](http://www.srh-haiti.org)  
[gerard.tassy@videotron.ca](mailto:gerard.tassy@videotron.ca)

Guito Régis, Ingénieur-Agronome  
Coordonnateur, SRH-Haïti.  
[www.srh.haiti.org](http://www.srh.haiti.org)  
[guitoregis@yahoo.fr](mailto:guitoregis@yahoo.fr)